



cress

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté



PANORAMA DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · 2023

Avec le soutien de





Introduction

Cette quatrième édition du Panorama régional de l'ESS synthétise les **principales informations statistiques disponibles concernant l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.**

Réalisé par l'Observatoire régional de l'ESS, mission portée par la CRESS Bourgogne-franche-Comté, il présente plusieurs indicateurs-clés sur le territoire de la région : chiffres-clés, données par secteur d'activité, données sur l'emploi, données territoriales et conjoncture.



L'ESS : un mode d'entreprendre reconnu et défini par la loi

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire (ESS) marque la reconnaissance législative «d'un mode d'entreprendre différent» générateur de richesses économiques et de réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

L'ESS est un «mode d'entreprendre et de développement économique» présent dans tous les secteurs d'activité. Elle se définit par les principes de fonctionnement que partagent ces entreprises :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- Une gouvernance démocratique,
- Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées,
 - En cas de liquidation ou, le cas échéant, en cas de dissolution, l'ensemble du boni de liquidation est redistribué à une autre entreprise de l'ESS.

La loi rassemble les acteurs au-delà des notions de statuts, autour des principes fondamentaux de l'ESS cités ci-dessus.



Publication de l'Observatoire régional de l'ESS • Novembre 2023

Directeur de publication : François Baulard • Traitements statistiques et cartographiques,
Rédaction : Marc Figard
Conception graphique : Océane Albéri-Comparet

Retrouvez les publications de l'ORESS en téléchargement sur www.ess-bfc.org



Édito

Que vous soyez acteur de l'ESS, partenaire public de la CRESS tel que les services de l'Etat ou les collectivités territoriales, ou simple citoyen sensibilisé à l'ESS, je souhaite que les informations contenues dans ce panorama puissent vous apporter un éclairage concernant la réalité de l'ESS dans notre région. Vous constaterez que nos entreprises de l'ESS constituent un modèle à même d'apporter des solutions durables au cœur des transitions écologiques, démocratiques et sociales par leur mode de fonctionnement, et les activités fortement implantées dans de multiples secteurs d'activité.

Dans ce panorama, vous trouverez également une partie traitant de la conjoncture de l'emploi dans l'ESS, fruit d'un partenariat entre la CRESS et les URSSAF de Bourgogne et de Franche-Comté, ainsi que d'une partie présentant quelques indicateurs concernant la mixité femmes-hommes dans l'ESS, afin de pouvoir positionner l'ESS régionale par rapport à ces enjeux. La dernière partie apporte une approche territoriale.

La CRESS se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires qui vous seraient utiles.

Bonne à lecture à toutes et tous,
Tatiana Desmarest, Présidente de la CRESS
Bourgogne-Franche-Comté



Sommaire

I. Etat des lieux régional de l'ESS

1. Chiffres cléspage 4
2. Modes d'entreprendre.....page 4
3. Familles de l'ESS.....page 5
4. Taille des établissements.....page 6
5. Secteurs d'activité.....page 7
6. Conditions d'emploi.....page 9
7. Mixité femmes / hommes dans l'ESS
8. Conjoncture de l'ESS en BFC.....page 10

II. L'ESS dans les territoires

1. Chiffres clés par département.....page 10
2. Chiffres clés pour les plus grandes agglomérations..... page 11
3. Cartographie par zone d'emploi.....page 12
4. Zoom sur l'économie de proximité.....page 12



I. État des lieux régional de l'ESS



1. Chiffres clés dans l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

Source : Insee FLORES, données au 31/12/2020



110 143*
salariés



83 560
équivalents temps plein

11,7%

de l'ensemble de l'économie

9 011
établissements
employeurs

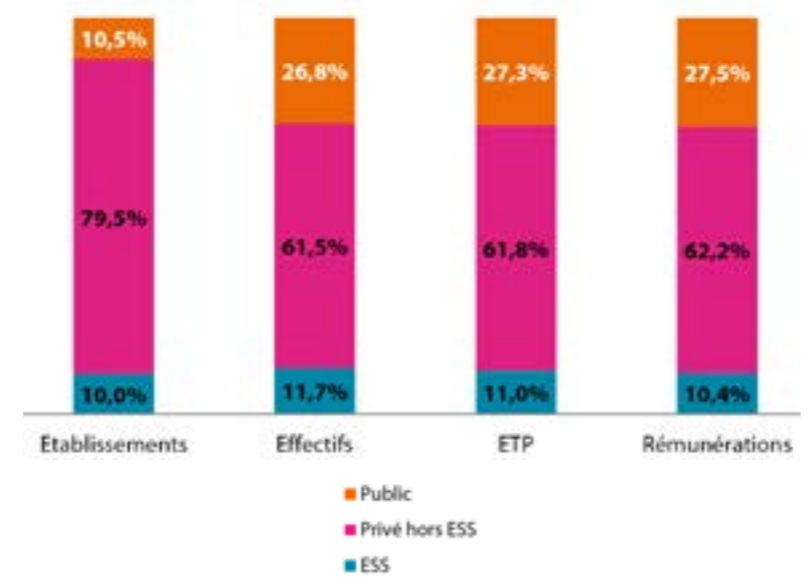
Près de
2,7 MILLIARDS D'€

de rémunérations brutes (hors cotisations patronales)

*Depuis le millésime 2020 de FLORES, tous les postes salariés sont comptabilisés par l'Insee, et plus seulement les postes non annexes, c'est-à-dire qui dépassent un certain seuil en termes de temps de travail et/ou de rémunération. La comparaison directe n'est donc pas à faire avec les années antérieures.

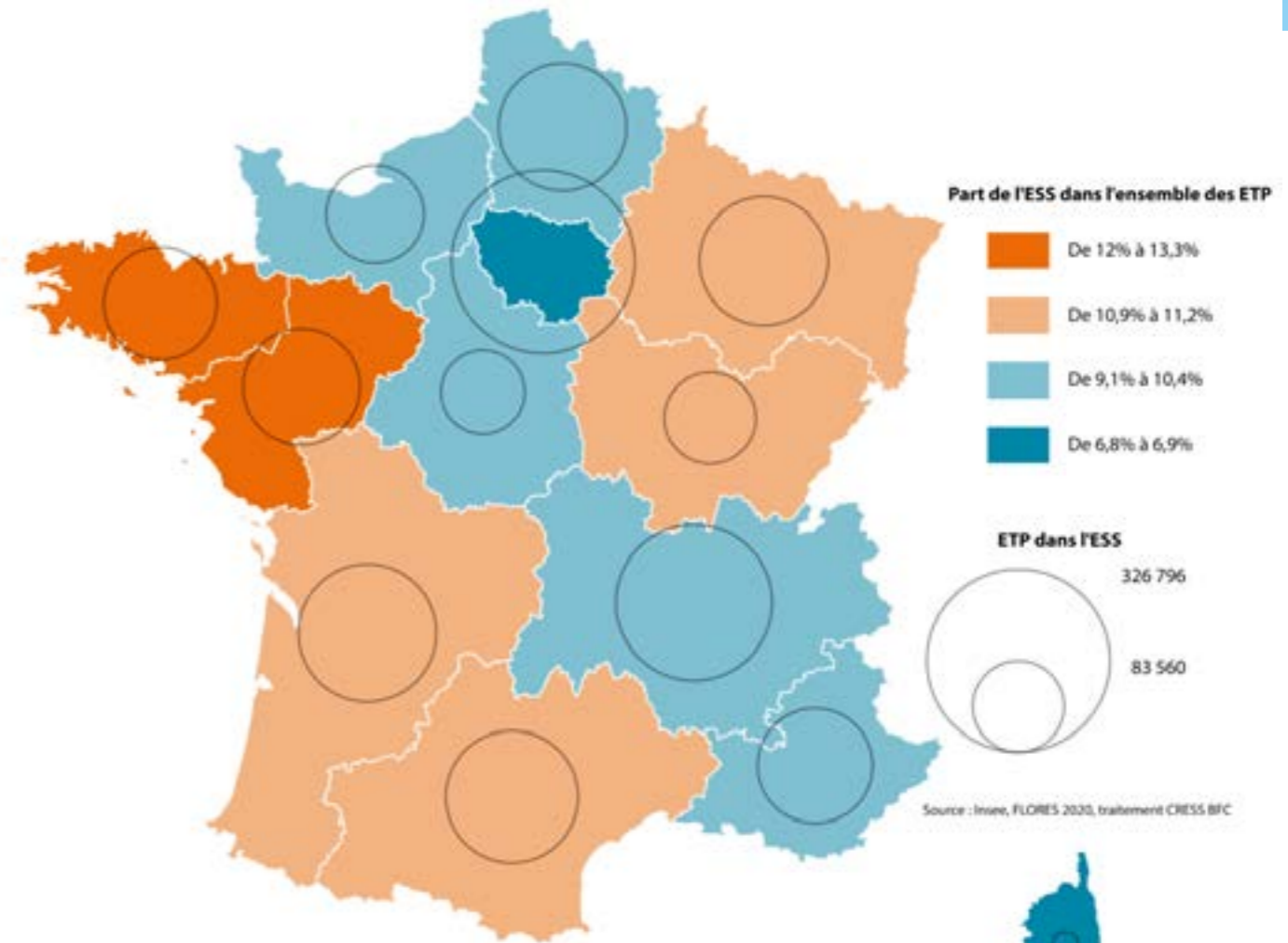
2. Répartition par mode d'entreprendre

	Etablissements	Effectifs	ETP	Rémunérations brutes
ESS	10,0%	11,7%	11,0%	10,4%
Privé Hors ESS	79,5%	61,5%	61,8%	62,2%
Public	10,5%	26,8%	27,3%	27,5%



L'ESS représente **11,7%** des postes salariés, mais un peu moins en termes d'ETP ou de rémunération brute, les conditions d'emploi dans l'ESS étant marquées pour une part par des secteurs d'activité à plus forte proportion de temps partiels, par rapport aux sphères publique et privée hors ESS.

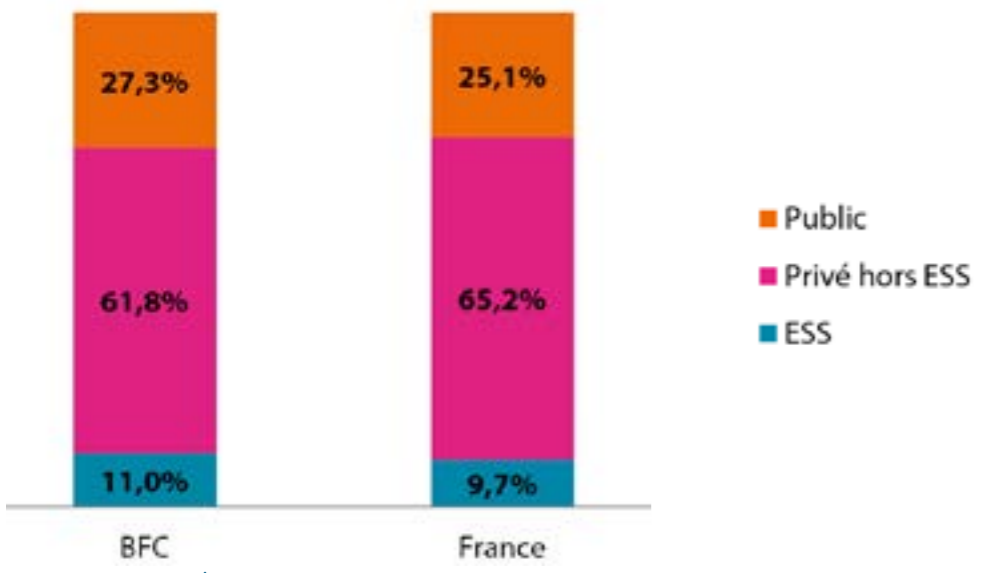
Ces données montrent également que la taille moyenne en ETP des établissements employeurs de l'ESS est supérieure à celle du secteur privé hors ESS.



La Bourgogne-Franche-Comté se classe en cinquième position des régions de France métropolitaine pour le poids de l'ESS dans son activité économique, derrière quatre régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, de la Bretagne à l'Occitanie.

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie, avec la région Grand-Est, des deux régions de l'Est et du Nord de la France métropolitaine où l'ESS pèse le poids le plus fort dans l'économie.

Répartition des ETP par mode d'entreprendre en BFC et en France



Le poids de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté, mesuré ici en termes d'ETP donc d'activité réalisée, est supérieur de plus d'un point que le niveau national.

C'est la sphère privée lucrative qui est sous-représentée dans l'économie régionale.

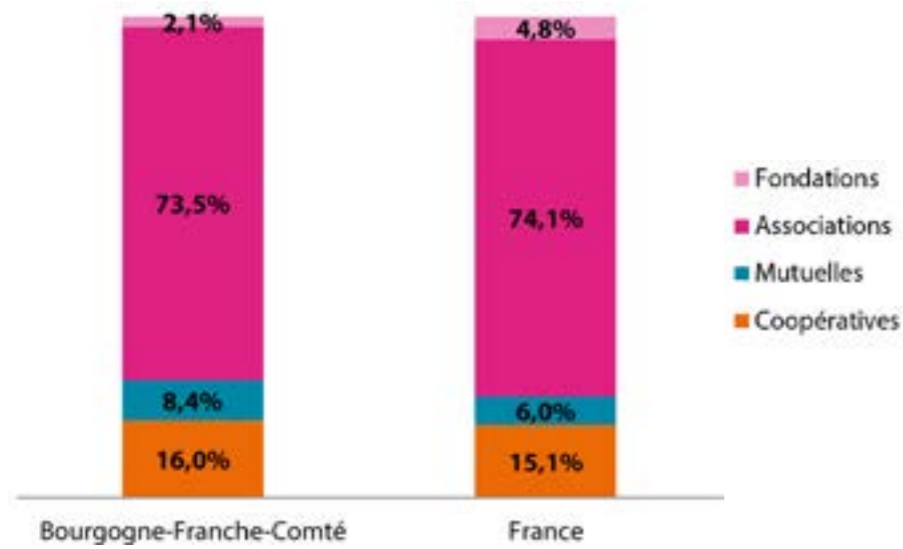
3. Répartition de l'ESS par famille

	Associations	Coopératives	Fondations	Mutuelles
Etablissements	79,5%	15%	0,5%	5,1%
Effectifs	76,6%	14%	1,9%	7,6%
ETP	73,5%	16%	2,1%	8,4%
Rémunérations brutes	67%	22,3%	2,2%	8,6%

Le tissu associatif représente la grande majorité de l'ESS régionale, que ce soit en termes d'établissements, d'emplois ou d'activité.

Cependant, le poids des coopératives est très fort en termes de rémunération par rapport aux postes salariés. Cela est dû aux spécificités des secteurs d'activités de certains statuts juridiques, notamment à la présence de coopératives agricoles, scop et des banques coopératives, secteurs marchands où les rémunérations sont supérieures au reste de l'ESS.

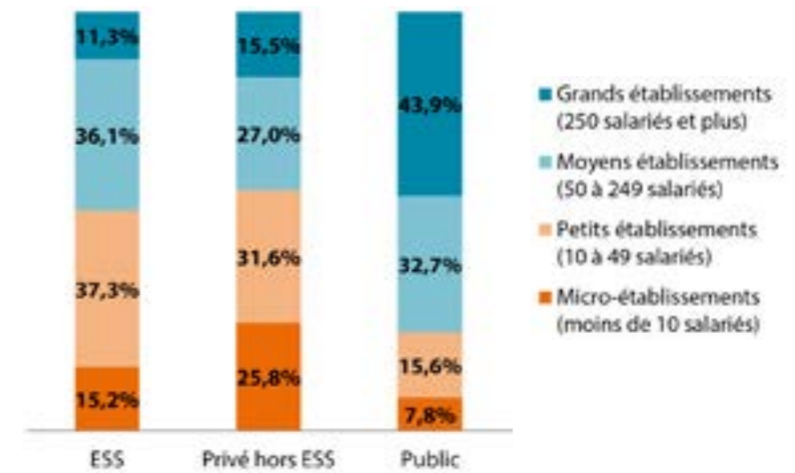
Répartition des ETP par famille en BFC et en France



Les familles coopérative et mutualiste sont surreprésentées dans l'ESS régionale par rapport au niveau national, en termes d'activité réalisée. Cela est dû à la présence d'acteurs historiques et bien implantés, comme les coopératives agricoles, les banques coopératives, et les mutuelles, ces dernières développant des services médico-sociaux multiples. En revanche, la famille des fondations est moins développée au niveau régional.

Répartition des ETP par taille d'entreprise selon le mode d'entreprendre

	ESS	Privé hors ESS	Public
Très petits établissements (moins de 10 salariés)	15,2%	25,8%	7,8%
Petits établissements (10 à 49 salariés)	37,3%	31,6%	15,6%
Moyens établissements (50 à 249 salariés)	36,1%	27,0%	32,7%
Grands établissements (250 salariés et plus)	11,3%	15,5%	43,9%

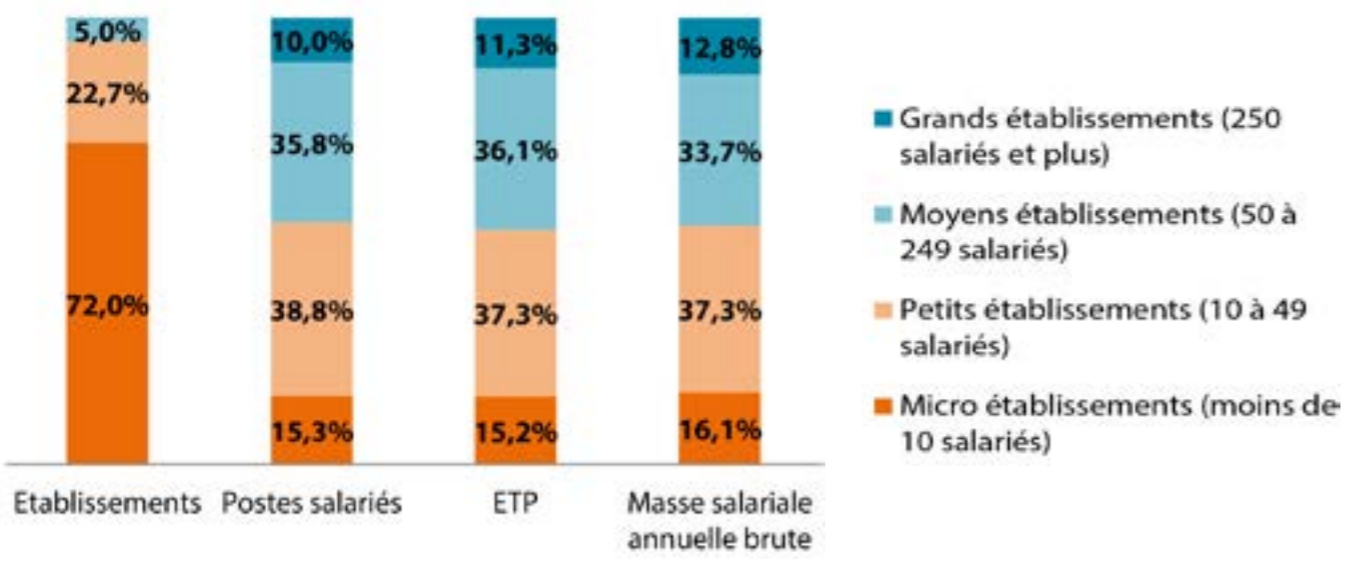


Contrairement aux idées reçues, l'activité salariée est moins souvent réalisée dans l'ESS par des très petits établissements (moins de 10 salariés) par rapport au reste de l'économie privée.

De même, les grands établissements (250 salariés et plus) ne sont que légèrement sous-représentés dans l'ESS.

4. Répartition de l'ESS par taille d'établissement

	Etablissements	Effectifs	ETP	Rémunérations brutes
Très petits établissements (moins de 10 salariés)	72,0%	15,3%	15,2%	16,1%
Petits établissements (10 à 49 salariés)	22,7%	38,8%	37,3%	37,3%
Moyens établissements (50 à 249 salariés)	5,0%	35,8%	36,1%	33,7%
Grands établissements (250 salariés et plus)	0,3%	10,0%	11,3%	12,8%



Les établissements de l'ESS sont très majoritairement des très petits établissements (moins de 10 salariés), mais ces établissements ne représentent que 15,2% de l'activité réalisée dans l'ESS. Plus des deux tiers de l'activité sont réalisés par des petits et moyens établissements (10 à 249 salariés). Les établissements de moyenne taille sont légèrement sous-représentés en termes de rémunération.

5. Répartition de l'ESS par secteur d'activités

	Etablissements	Effectifs	ETP	Rémunérations brutes
Agriculture	0,6%	0,8%	0,9%	0,9%
Industrie et construction	2,7%	3,5%	3,8%	4,0%
Commerce	2,8%	2,1%	2,6%	3,1%
Hébergement et restauration	2,1%	1,1%	1,0%	0,9%
Soutien aux entreprises	7,5%	7,4%	6,8%	6,3%
Activités financières et assurances	11,6%	10,6%	12,4%	18,5%
Santé humaine	3,3%	7,0%	7,6%	9,6%
Action sociale	19,2%	45,2%	44,9%	37,7%
Dont accueil des jeunes enfants	1,1%	0,9%	0,7%	0,6%
Dont aide à domicile	3,9%	9,2%	7,6%	5,8%
Dont aide par le travail	0,9%	6,9%	7,7%	4,1%
Dont autres actions sociales	6,8%	8,8%	8,0%	7,4%
Dont hébergement médico-social et social	6,4%	19,4%	20,9%	19,7%
Enseignement	6,8%	10,1%	9,8%	10,2%
Arts et spectacles	9,9%	1,8%	1,6%	1,5%
Sports et loisirs	14,2%	3,3%	2,1%	1,6%
Non classés	16,5%	6,0%	5,1%	4,6%
Services divers	2,8%	1,2%	1,3%	1,3%

Les activités sanitaires et sociales représentent plus d'un emploi sur deux dans l'ESS régionale, mais seulement un établissement sur cinq. À l'inverse, les activités culturelles et sportives représentent un établissement sur quatre mais seulement 5% de l'emploi d'ESS.

D'autre part, les activités financières et d'assurance pèsent fortement dans les rémunérations brutes.

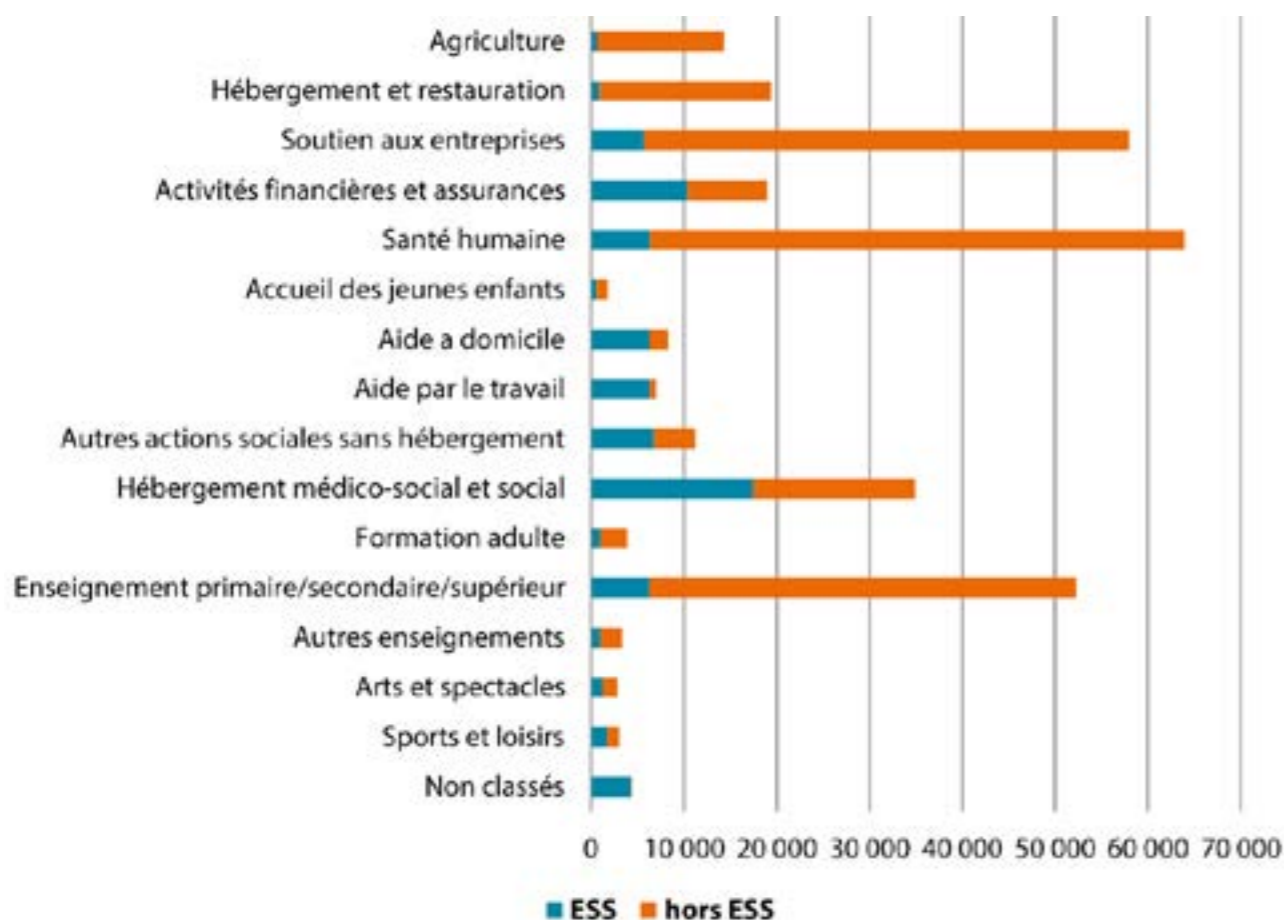
Répartition des ETP par secteur d'activités selon le mode d'entreprendre

	ESS	Ensemble Hors ESS	Part de l'ESS
Agriculture	712	13 581	5,0%
Industrie et construction	3 190	192 206	1,6%
Commerce	2 207	99 513	2,2%
Hébergement et restauration	868	18 527	4,5%
Soutien aux entreprises	5 684	52 303	9,8%
Activités financières et assurances	10 395	8 581	54,8%
Santé humaine	6 381	57 578	10,0%
Action sociale	37 549	25 698	59,4%
Dont accueil des jeunes enfants	625	1 172	34,8%
Dont aide à domicile	6 342	1 999	76,0%
Dont aide par le travail	6 393	615	91,2%
Dont autres actions sociales sans hébergement	6 720	4 476	60,0%
Dont hébergement médico-social et social	17 469	17 436	50,0%
Enseignement	8 181	51 388	13,7%
Dont formation adulte	938	2 979	23,9%
Dont enseignement primaire/secondaire/supérieur	6 292	46 017	12,0%
Dont autres enseignements	951	2 392	28,4%
Arts et spectacles	1 331	1 506	46,9%
Sports et loisirs	1 729	1 284	57,4%
Non classés	4 228	134	96,9%
Services divers	1 105	156 291	0,7%
Ensemble	83 560	678 590	11,0%

L'ESS est majoritaire dans la région, en termes d'ETP, dans les activités financières et d'assurance (importance du tissu de banques coopératives), dans les activités d'action sociale comme l'aide à domicile, le travail adapté, et les autres formes d'action social sans hébergement, où est notamment comptabilisée une part de l'insertion par l'activité économique. Elle est également majoritaire dans les activités sportives.

En revanche, l'ESS n'est pas ou plus majoritaire dans l'hébergement médico-social (50%) et les activités culturelles (47%).

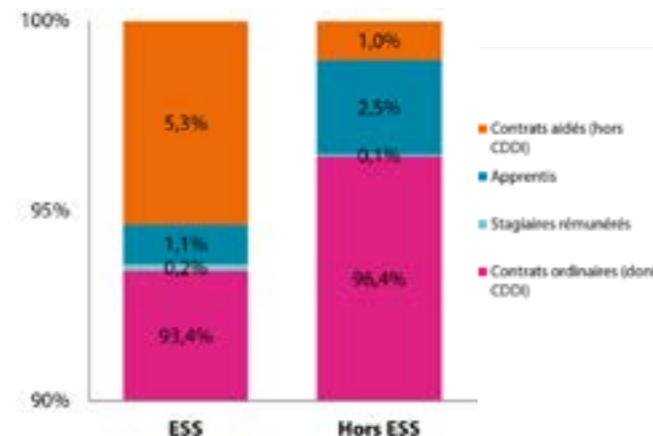
La part des ETP ne représente pas toujours l'impact de l'ESS dans un secteur économique donné. Par exemple, le modèle de la coopération agricole peut soutenir parfois l'ensemble d'une filière, avec près de 75% des agriculteurs membres d'une coopérative, sans que l'activité soit principalement réalisée au sein de la coopérative.



6. Répartition des postes selon le type de contrat



Source : Insee DSN 2019



	ESS	Hors ESS
Contrats ordinaires (dont CDDI)	91,7%	95,8%
Stagiaires rémunérés	0,2%	0,1%
Apprentis	0,7%	2,3%
Contrats aidés (hors CDDI)	7,4%	1,8%

La part des contrats aidés reste importante dans l'ESS avec près de 5% de contrats aidés fin 2019. Mais elle était de plus de 7% fin 2017. La part des apprentis est plus faible dans l'ESS par rapport au reste de l'économie.



7. Part des postes occupés par des femmes selon le secteur d'activité et le mode d'entreprendre : Plus de mixité dans l'ESS

	ESS	Hors ESS
Agriculture	S	S
Industrie et construction	35,6%	24,7%
Commerce	S	S
Hébergement et restauration	S	S
Soutien aux entreprises	57,8%	55,9%
Activités financières et assurances	61,7%	65,4%
Santé humaine	82,5%	77,7%
Action sociale	76,3%	85,0%
Enseignement	66,7%	67,3%
Arts et spectacles	64,7%	52,1%
Sports et loisirs	43,7%	37,2%
Non classés	S	S
Services divers	53,6%	50,8%
Ensemble des secteurs d'activité	68,1%	49,0%

S=secret statistique

Au global, l'ESS affiche un taux élevé de féminisation des postes salariés à près de 68%, soit 19 points au-dessus du reste de l'économie privée. Ce chiffre cache des variations importantes selon les secteurs d'activités, et les secteurs qui représentent une part importante de l'ESS (santé, action sociale ...) sont très féminisés en général.

À l'inverse, l'ESS affiche des taux de féminisation plus importants que le reste de l'économie privée dans plusieurs secteurs, dont certains traditionnellement peu féminisés : industrie et construction, culture, sports.

Au regard de la situation des secteurs d'activité, l'ESS montre donc un profil plus équilibré en termes de mixité des salariés.

Place des femmes dans la gouvernance des associations

27,4% d'associations (employeuses et non-employeuses) dont la présidente est une femme en Bourgogne-Franche-Comté contre 30,5% au niveau national (24% de femmes dirigeantes de sociétés en France, source INSEE).

Plus l'association a été créée récemment, plus la part des femmes présidentes est importante : 34,6% pour les associations créées depuis 2011, 22,3% pour celles créées avant 1994.

Ces pourcentages globaux cachent une forte disparité entre des activités très peu mixtes : certains sports comme la gymnastique à 62%, contre d'autres comme le football à 4%.

Source : RNA

8. Conjoncture de l'ESS en BFC



Évolution annuelle des postes salariés en BFC

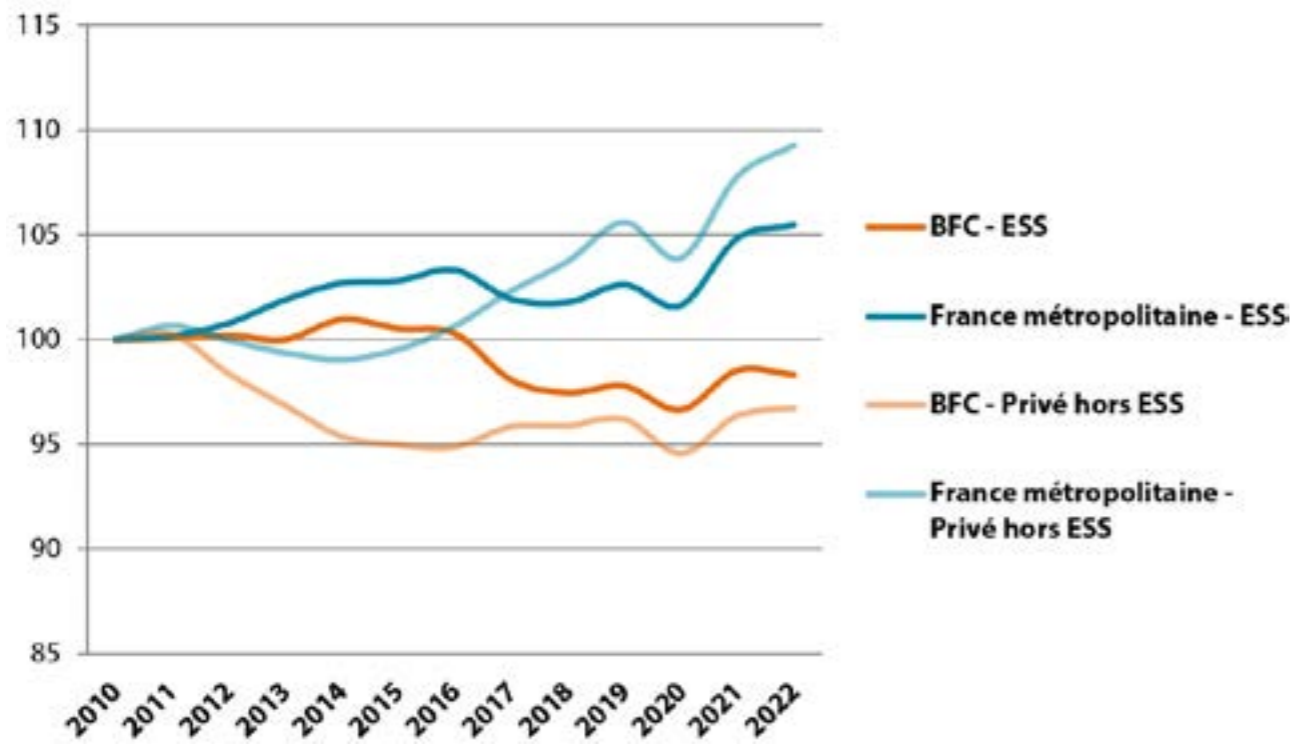
Source : URSSAF



Après le rebond de 2021, l'emploi dans l'ESS stagne au niveau régional en 2022, diminuant de 0,2% sur un an. L'ESS régionale reste toutefois à un volume d'emplois supérieur à celui de 2017. Cette stagnation, alors que les autres régions de France métropolitaine ont tendance à voir leurs effectifs de l'ESS légèrement progresser, illustre d'une part un plus faible dynamisme régional, à l'instar de l'économie privée hors ESS, et d'autre part les difficultés structurelles en matière d'emploi dans certains secteurs d'activités.

L'emploi de l'ESS stagne alors que la masse salariale augmente de manière significative (+6,2% en 2022). Ce phénomène est partagé par toutes les régions de France métropolitaine, où la masse salariale dans l'ESS a augmenté de 7% sur un an. C'est donc bien un phénomène de consolidation des postes salariés existants qui est à l'œuvre dans l'ESS, et également dans le reste de l'économie, dans le contexte fortement inflationniste que connaît actuellement l'ensemble de l'économie. Ce dernier aspect traduit également la pression au travail que subissent certains secteurs d'activités avec les difficultés de recrutement, qui conduisent à augmenter la charge de travail sur les personnes en postes.

Évolution des postes salariés 2010-2022



II. L'ESS dans les territoires



1. Chiffres clés par département

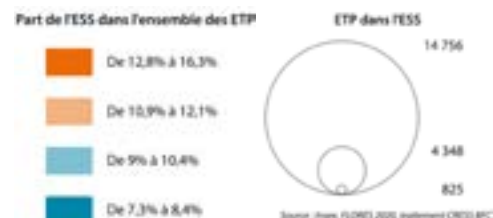
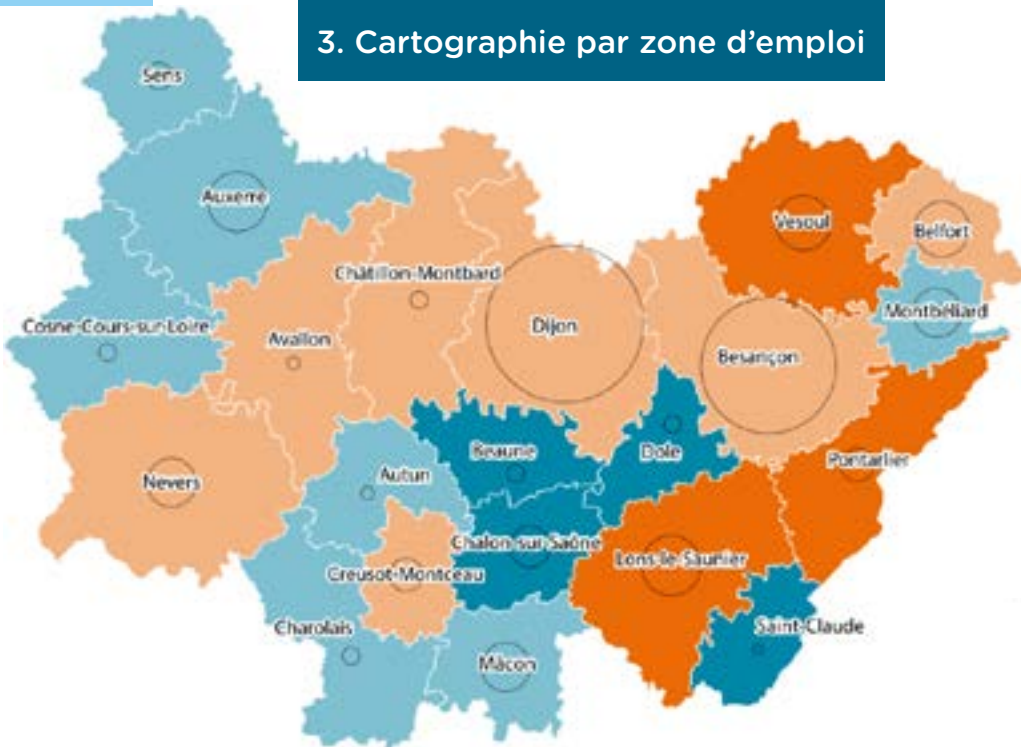
Département	Etablissements employeurs dans l'ESS	Effectifs au 31/12 dans l'ESS	ETP dans l'ESS	Rémunérations brutes (€)	Part de l'ESS dans l'ensemble des effectifs salariés
Côte-d'Or	1 726	24 053	18 269	620 126 463	11,4%
Doubs	1 918	22 796	17 016	553 312 745	12,1%
Jura	920	9 760	7 527	229 259 456	11,6%
Nièvre	723	8 552	6 475	195 154 175	13,9%
Haute-Saône	603	10 419	7 911	247 243 788	16,1%
Saône-et-Loire	1 732	18 501	14 001	441 123 242	10,3%
Yonne	1 020	10 752	8 310	264 412 391	10,2%
Territoire de Belfort	369	5 310	4 052	125 582 935	11,6%



2. Chiffres clés pour les plus grands EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPCI	Etablissements employeurs dans l'ESS	Effectifs au 31/12 dans l'ESS	ETP dans l'ESS	Rémunérations brutes (€)	Part de l'ESS dans l'ensemble des effectifs salariés
Dijon Métropole	1 012	17 115	13 053	467 318 422	12,5%
CU Grand Besançon Métropole	861	11 086	8 500	296 053 517	11,9%
CA Pays de Montbéliard Agglomération	380	5 170	3 793	114 986 292	10,9%
CA Grand Belfort	300	4 341	3 332	102 103 845	11,2%
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	310	4 225	3 302	111 821 748	10,7%
CA de Vesoul	217	3 979	2 909	90 314 823	19,1%
CA Le Grand Chalon	350	3 965	3 052	96 063 714	8,0%
CA de Nevers	278	3 839	2 999	97 405 110	12,8%
CA de l'Auxerrois	310	3 799	3 068	106 296 772	10,6%
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	230	3 438	2 695	90 470 015	12,5%
CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)	224	3 259	2 500	75 268 915	15,4%
CA du Grand Sénonais	162	2 295	1 782	54 820 986	10,4%
CA Beaune Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	159	1 678	1 343	44 345 863	7,5%
CA du Grand Dole	158	1 641	1 288	41 899 106	7,7%

3. Cartographie par zone d'emploi



L'activité de l'ESS se concentre, d'un point de vue quantitatif, dans les deux principales agglomérations de la région. En revanche, l'ESS pèse plus dans l'activité économique de territoires tournés vers l'économie présente (activités répondant aux besoins des personnes présentes dans un territoire) : capitales administratives, territoires ruraux ou peu attractifs pour l'économie privée hors ESS. Cela illustre l'importance de la présence d'acteurs de l'ESS dans des territoires où les économies publique et privée hors ESS sont moins présentes.

Zoom sur l'économie de proximité

Répartition de l'emploi selon la grille économie de proximité et le secteur d'activités

Le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a établi une grille classant les codes APE de l'Insee selon s'ils appartiennent à l'économie de proximité (G1 et G2) ou au contraire à l'économie mondialisée (G3 et G4). Voici les résultats en appliquant cette grille aux structures de l'ESS via le répertoire SIRENE.

À l'exception de certaines activités dans les coopératives (notamment les coopératives agricoles), l'ESS est presque intégralement classée dans l'économie de proximité.



Définitions et méthodologie

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil national des CRESS (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique **d'associations, de mutuelles, de coopératives, et de fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeurs.

Les **effectifs salariés issus de Insee FLORES 2020** correspondent à tous les postes salariés et plus seulement les postes non annexes. Ce sont des postes qui dépassent un certain seuil en termes de temps de travail et/ou de rémunération. La comparaison n'est donc pas à faire avec les années antérieures. Les emplois peuvent se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion **d'établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'oeuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Une publication réalisée par :